



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 27 juin 2018

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	
GAULANDEAU	Claude	EARL PONTIJOU	Producteurs	Titulaire CA	absent
RIFFARD	Philippe	SCA LE BIOTOPE	Producteurs	Titulaire CA	absent
JANSEN	Julien	GAEC DU COUDRAY	Producteurs	Titulaire CA	absent
POTHIER	Sylvain	POTHIER SYLVAIN	Producteurs	Titulaire CA	présent
BOURGY	Emmanuel	SCEA LES RIOLLIÈRES	Producteurs	Titulaire CA	Excusé avec pouvoir
VINCENT	Jean-François	FERME DE LA CHAUME AU CHAT	Producteurs	Titulaire CA	présent
DURAND	Joël	GAEC VAL PRÉ VERT	Producteurs	Suppléant CA	absent
LAMBERT	Pascal	DOMAINE LES CHESNAIES	Producteurs	Suppléant CA	absent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	excusée avec pouvoir
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	présent
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
LESEURE	Philippe	LSDH	Préparateurs	Titulaire CA	absent
LISART WILLOT	Peggy Mélise	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	présentes
RENART	Gilles	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
FONTAINE	Olivier	CONSERVES DU BLAISOIS	Préparateurs	Suppléant CA	absent
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Titulaire CA	présent
HAHUSSEAU	Yves Marie	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	présent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
VAURS	Christophe	COOP DE FRANCE CENTRE	Institutionnels	Titulaire CA	présent
DAUBIGNARD	Louissette	CRA Centre	Institutionnels	Suppléant CA	absent
LELIEVRE	Éric	FRSEA CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	absent
ZOPPÉ	Agnès	BIOCOOP AU BOURGEON VERT	Distributeurs	Titulaire CA	absente
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	présent
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	suppléant CA	excusé
DYONET	Jacques	LA RICHE EN BIO	Consommateurs	Titulaire CA	excusé
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Suppléant CA	présente

Autres :

- Jacques Sappei, Jean-Christophe Grandin, Edith Lemercier, Jean-Marie Mazenc, Romain Fredon, Olivier Chaloché.

Représentation par collège :

Collège	Nombre de voix statutaire	Nombre de voix présente
Producteurs	6	3
Préparateurs	5	3
Distributeurs	2	3
Consommateurs	1	1
Institutionnels	4	1

Au total, 11 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

HORAIRE	SUJET
14h00	Approbation du précédent procès-verbal
14h05	Retour du GRAB
14h30	Autres points d'actualité et conjoncture du marché
15h30	Elaboration du plan ambition bio
16h30	Evolution des statuts de Bio Centre
17h00	Evolution de l'effectif salarié de Bio Centre
17h15	Validation des nouveaux adhérents de Bio Centre
	Questions diverses

1. Approbation du précédent compte-rendu

Les procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration du 5 avril 2018 avant et après l'assemblée générale sont adoptés à l'unanimité.

2. Retour du GRAB

Par Olivier Chaloche

Le GRAB est animé par Christèle Chouin.

Six membres AG et 1 suppléant CA du collège « Producteurs » sont démissionnaires. Le collège « Producteurs » travaille à leur remplacement.

Un débat a porté sur la résilience des exploitations, avec trois groupes de travail : économique, social et climatique.

La question de la collaboration avec la GMS a été abordée. Actuellement System U est en contact avec les GABs pour organiser l'approvisionnement d'un hyper dans le Loiret et l'Indre et Loire. System U a choisi 2 régions pilotes : grand ouest et région Centre. System U a aussi vu les autres réseaux : CIVAM, agriculture paysanne... D'où risque de mélanger les discours entre local et bio. Comment travailler avec les autres réseaux, avec System U ? Le réseau réfléchit à une position commune à adopter.

Autres sujets : communication interne et externe. Il faut s'améliorer. Le GRAB a souhaité mettre en place une commission communication.

3. Points d'actualité et conjoncture du marché

David Foucault : en matière de RHD existe actuellement une forte demande sur l'Île de France. L'objectif est d'atteindre 50% de bio mais on ne sait pas bien s'il s'agit de CA, de volume ou un autre critère.

Une nouvelle entreprise intervient sur la logistique entre producteurs et distributeurs: Promus

Serge Mautouchet: Globalement la demande en porc reste importante. On manque toujours de production. Mais elle est en augmentation.

Christophe Vauris: La production sur le territoire en céréales est très disparate en fonction de l'eau. En viticulture bio le mildiou est très présent sur le vignoble.



Romain Fredon: La production céréalière en sud Loire est très moyenne : 20 à 25 q sur orge; en cause les grosses pluies. Les protéagineux souffrent également.

En région nord de la Loire la production semble plutôt satisfaisante.

En légumes on a des craintes avec le Mildiou. Mais les attaques sont assez bien contrôlées. La production d'échalote est très affectée avec la fusariose venant du plant avec des conditions de développement favorables.

Mélise Willot: La pomme de terre présente une faible tubérisation.

Romain Fredon: On constate une bonne dynamique de conversion : 89 fermes (28 en 2017) en grandes cultures. Cela induira des productions de légumes de plein champ dans 2 ans.

Mélise Willot: situation identique dans le nord.

Romain Fredon: On peut raisonnablement s'inquiéter pour l'écoulement du C2.

Christophe Vaurs : les volumes augmentent en FAB, ce qui devrait absorber les nouveaux volumes. Des variétés sont en excès : sarrasin, épeautre. Il faudrait développer des ateliers d'élevage. Dans le sud, sont développées des productions de poids, poids chiche...

Jean-Marie Mazenc: On constate de nombreuses conversions en bovin viande. Aussi en bovin lait, surtout avec la Coop de Verneuil, bien que cette filière soit peu développée sur la région. En poules pondeuses se montent de nouveaux ateliers avec Axérial élevage.

Mélise Willot: en arboriculture c'est une bonne année en pommes. On constate quelques conversions dans la région. En poires les résultats sont plus mitigés. En légumes et maraichage de printemps c'est compliqué à cause d'un enherbement important qui génère beaucoup de travail et donc de fatigue. Ce sera une année moyenne en légumes. La question de la main d'œuvre est un réel problème.

Olivier Chaloché: C'est vrai que la main d'œuvre est un problème et c'est un sujet que nous avons abordé au GABOR en collaboration avec le réseau.

Romain : Ce sujet est également évoqué actuellement dans le cadre de la révision du CAP filière Légumes.

Mélise Willot: Nous manquons aussi de compétence en chefs de culture en arbo.

Pascal Vergnaud: il faut peut être se poser la question du niveau de la rémunération qui n'est pas attractif.

4. Nouveau Plan Ambition Bio

Le ministre a réaffirmé l'objectif de 15% de bio en SAU en 2022.

Dans les plans filières travaillés fin 2017 toutes les filières ont misé sur une multiplication par 2 de la production (plus sur la filière porc).

Le fond de structuration de filière « Avenir bio » est augmenté de 4M à 6M en 2018.

Que faire pour répondre à la demande ? Une discussion avec la Draaf et le Conseil Régional va être mis en place. On leur avait diffusé le pacte Nouvelle Aquitaine et suggéré de mettre en place le même type de pacte en région.

Quelle priorité mettre en région ? Faut-il faire une réunion de réflexion ?

On peut dans un premier temps faire un diagnostic rapide à partir des commentaires des chargés de mission filière. Puis organiser une réunion de réflexion avec les professionnels.

L'ORAB est un sujet à traiter dans ce cadre. Nous avons fait des propositions au Draaf. Jean-François Vincent demande que le financement de cet ORAB soit en partie pris en charge par toutes les structures du réseau soit 500€ par GAB et 2000€ par Bio Centre.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition de financement partagé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Evolution des statuts

La discussion globale est remise à plus tard faute de temps.

Toutefois deux sujets sont abordés :

- la représentation des salariés du réseau au CA de Bio centre tel que souhaité lors du DLA.
- le démarrage du comité associatif, souhaité lors du DLA.

Le CA propose qu'un salarié soit élu par l'ensemble des salariés du réseau et qu'il participe avec voix consultative aux réunions du CA dès le mois de septembre.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le CA constate avec satisfaction le démarrage du comité associatif même s'il n'est pas dans la configuration souhaitée initialement et si ses missions restent à préciser. Le CA propose que ce comité puisse communiquer sur son existence auprès de tous les salariés et administrateurs.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Evolution des salariés de Bio Centre

Le recrutement par La CAB Pays de Loire d'un technicien œnologue est en cours. Ce technicien sera mis à disposition du réseau bio du Centre Val de Loire pendant 4 mois en fin d'année pour un coût de 12500€ environ. Toutes les structures du réseau doivent participer à ce financement. L'objectif en cette fin d'année est de tester si ce poste répond aux besoins des viticulteurs et de valider les modalités du financement du poste pour le rendre pérenne.

Romain Fredon quitte Bio Centre pour rejoindre le Gabto. Les prestations engagées en 2018 seront assurées. Pour la suite de l'accompagnement technique une réflexion est engagée pour qu'une organisation et des compétences soient trouvées dans les GAB pour couvrir tout le territoire. Bio Centre va recruter un chargé de mission filière et ne plus assurer d'accompagnement technique.

Bio Centre recrute un chef cuisinier ayant une expérience significative dans l'utilisation de produits bio pour mettre en œuvre la stratégie régionale en RHD. Il devrait démarrer en septembre.



7. Questions diverses

Validation des demandes d'adhésion

RAISON SOCIALE	adresse	CP	Ville	activité
Ferme du chat blanc	7 rue du bas des Cerfs	41500	MAVES	Farine de blé tendre, semoule à dessert, pâtes sèches
Les gourmandes bio	La Villeneuve	18300	FEUX	Pâtes

Le dossier de la « Ferme du chat blanc » ne semble pas conforme : l'adhésion est demandée en tant que transformateur alors qu'il s'agit d'une ferme conventionnelle. Des explications doivent être demandées avant de valider définitivement cette adhésion.

Le président demande au conseil d'administration d'approuver l'adhésion de la société « Les gourmandes bio ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 17h30.

Fait à Orléans, le 27 juin 2018,

Le président

Jean-François VINCENT



